



S'INFORMER

De septembre à décembre



Prendre connaissance des documents d'accompagnement de la session, explorer le [site internet](#) du dispositif, s'inscrire aux webinaires... Pour suivre toute l'actualité du concours, vous pouvez vous inscrire à sa lettre d'information.

S'INSCRIRE

Du 8 septembre 2025 au 27 février 2026



S'inscrire à la session sur ADAGE ou sur le site internet selon votre profil.

NB : en vous inscrivant, vous recevrez les informations utiles à un rythme mensuel ; toute inscription peut être modifiée au cours de l'année.

CONSTRUIRE

Tout au long de l'année



Construire son projet librement : pas de nombre limite d'élèves, production libre. Avant la mi-mars, donner une forme finale à son projet : production textuelle (livre, magazine, BD), audio et/ou visuelle (chant, chorégraphie, vidéo, podcast), numérique (site web, genially...).

NB : vous êtes limité à des formats de 4min (audio/vidéo) et 20 pages PDF (ou équivalent), et un poids de 700 Mo maximum.

FINALISER

Avant le 27 mars



Préparer son dossier de participation comprenant : la production finale, les autorisations obligatoires de droits d'auteur et de droit à l'image remplies et signées - fusionnées en un seul fichier, l'export de son inscription sur ADAGE et jusqu'à 4 pièces additionnelles (dont dossier pédagogique fortement recommandé).

DÉPOSER, ANTICIPER

Jusqu'au 27 mars dernier délai



Déposer son dossier de participation sur le site internet du concours. Vous devrez remplir un formulaire en ligne puis déposer un à un les différents fichiers de votre dossier. La procédure s'effectue en une seule fois : les renseignements ne seront pas sauvegardés en cours de saisie. Nous vous invitons à les saisir sur un document Word en cas de bug informatique entraînant une reprise de procédure depuis le début.

NB : vous recevrez un message de confirmation de l'envoi de votre dossier. Celui-ci fait office de garantie pour votre participation.